



Retraites : les syndicats enseignants veulent avant tout une revalorisation salariale

Partager Le discours du Président Macron à Rodez le 3 octobre dernier, ouvrant la voie à des compensations salariales pour les enseignants (afin d'améliorer leurs retraites) en contrepartie d'évolutions sur le temps de travail et les périodes de vacances, inquiète au sein de l'éducation nationale. Les syndicats récusent l'idée de contrepartie.

ALLILI MOURAD/SIPA

Les syndicats enseignants, reçus mardi 8 octobre par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, et le haut-commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, sur le dossier de la réforme des retraites, demandent avant toute chose au gouvernement "un engagement solide" sur la revalorisation des salaires.

"La réunion de ce jour a été plus longue et plus tendue que prévu car il y a une réelle inquiétude de la profession, suite notamment au discours d'Emmanuel Macron sur les retraites des enseignants à Rodez la semaine dernière", a expliqué à l'AFP Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. Le corps enseignant a "besoin d'un engagement solide" de la part du gouvernement sur la question de la revalorisation des salaires, et ce "sans aucune compensation", a poursuivi Stéphane Crochet.

Jeudi dernier, le chef de l'État a reconnu à Rodez que les enseignants seront lésés si le passage au nouveau système de retraites ne s'accompagne pas d'autres changements dans leur carrière, dans la mesure où la prise en compte des primes (très faibles dans leur métier) dans le calcul des retraites pourrait les léser par rapport aux autres agents publics dont le salaire fait plus de place à l'indemnitaire.

Revalorisation sans contrepartie

Emmanuel Macron réfléchit donc à des compensations salariales, mais a aussi évoqué une réflexion sur le temps de travail et les périodes de vacances. Pour Régis Metzger, cosecraire général du SNUipp-FSU (premier syndicat du primaire), "le Président Macron introduit des contreparties qui ne sont pas acceptables". "Il est urgent de discuter revalorisation et tout de suite", insiste-t-il.

Dans un communiqué, le Syndicat national des lycées et collèges (Snalc) a dit "demander très clairement au ministre que les négociations à venir sur les « compensations » portent dans un premier temps exclusivement sur « une augmentation de la part fixe du traitement sans contreparties » (dégel du point d'indice, hausse des grilles et/ou hausse des indemnités fixes, et ce pour tous les personnels)"

Il s'agit, selon le syndicat, "de revaloriser le métier dans son ensemble". Le Snalc se dit "demandeur d'une hausse salariale importante qui ne serait qu'un rattrapage parfaitement justifié" pour des personnels "dont plus personne ne conteste aujourd'hui qu'ils sont mal payés". Idem pour la FSU, qui se dit, dans un communiqué, "demandeuse de ces discussions car la revalorisation salariale revêt un caractère d'urgence". Une prochaine réunion doit avoir lieu le 7 novembre.

Avec AFP